

Remède contre la maladie appelée surlangue, qui attaque principalement les boeufs, vaches, veaux, chevaux, mulets, ânes, chèvres & porcs.

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne**

Band (Jahr): **5 (1764)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-382600>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

R E M E D E

Contre la maladie appelée surlangue, qui attaque principalement les bœufs, vaches, veaux, chevaux, mulets, ânes, chèvres & porcs.

LA maladie se manifeste par un bouton au dessus ou au dessous de la langue près de sa racine, plus ordinairement sur la fourchette de la langue au-dessus. Il y paroît d'abord une rougeur; il s'y forme une grosse vessie comme une demi muscade sur la croisée de la langue; l'humeur produit des poils jaunâtres, & fait tomber la langue.

R E M E D E.

Le remède éprouvé avec succès, consiste à racler & enlever ce bouton jusqu'au sang, en observant qu'il n'en reste aucune parcelle, avec une pièce d'argent, dont il faut cizeler les bords en forme de scie ou de lime, que l'on attache au bout d'une baguette de fer. On prend ensuite un pot de vinaigre le plus fort, fait avec le vin & non avec le marc ou *gène*, une poignée d'ail, une poignée de sel, une cuillerée de poivre, de la suie de cheminée, du vitriol bleu de la grosseur d'une muscade,

1764. II. P.

○

autant

autant d'alun, & pour un batz de camphre. On pile & on mêle le tout avec le vinaigre, on lave la plaie où étoit le bouton ou la vésicule, & toute la langue de l'animal; ce qui se renouvelle tous les jours jusques à la guérison.

Remède préservatif contre la maladie.

De la rhuë, de l'absinthe, de l'ail, de la suie de cheminée, une poignée de chaque espèce, deux grosses pincées de poivre & autant de sel. On met le tout dans un pot de terre avec du verjus de pommes sauvages, ou du vinaigre le plus fort, par proportion de ce qu'il en faut avec tous les ingrédients. On fait bouillir le tout pendant cinq à six minutes, & on l'emploie lors qu'il est froid. La manière de s'en servir est de faire une palette de bois de la largeur de la langue de l'animal, que l'on couvre de feutre, c'est-à-dire de vieux chapeau, ou de vieux drap de laine. On la trempe dans le remède, & on frotte la langue dessus & dessous deux fois par jour.

Observations.

Lorsqu'on ôte le bouton, il faut prendre garde que le pus du dit bouton ne pénètre par le nez, car il seroit dangereux que la maladie ne se communicât, & n'eût un effet encore plus prompt sur l'homme que sur le bétail.

tail. Il seroit encore plus dangereux si une des parties du bouton touchoit la bouche ou à une égratignure des mains. Il faudroit en ce cas se laver d'abord, afin qu'il ne restât sur la personne aucun vestige qui provint du dit mal, & jeter le bouton au feu, de peur que quelque bête ne le mangeât.

OBSERVATIONS

Sur la maladie qui a attaqué les bestiaux dans plusieurs provinces de France, & remèdes éprouvés contre cette maladie. (a)

ON attribue aux chaleurs excessives de l'été dernier, qui dessécha extrêmement tous les herbages & corrompit les eaux, la maladie dont les bestiaux & particulièrement les bêtes à cornes ont été attaquées dans quelques provinces du royaume dès le commencement du printems. La rigueur & la longueur de l'hiver dernier, qui a retenu les bestiaux plus longtems qu'à l'ordinaire dans les étables, est une cause immédiate & peut être plus naturelle de ce mal; il s'est manifesté presqu'en même tems & de la même manière en Limousin, en Poitou, dans le país d'Aunis, en

O 2

Bour-

(a) Gazette du commerce 25. Juin 1763.

Bourbonnois, en Touraine & en Berry. L'Orléanois & la Champagne en ont été infectés plus tard. On apprend que les bestiaux de la Lorraine, du pais Messin & du Hainault confinans le pais du Luxembourg & les Ardennes, sont attaqués de la même maladie; elle se déclare par les mêmes symptomes, porte le même caractère & cède par tout au même remède qu'on emploie généralement pour la guérir.

Description.

Elle se manifeste par un bouton qui paroît dessus ou au dessous de la langue près de sa racine, où il se forme un toupet de poil jaunâtre qui ronge la langue & la fait tomber. En Lorraine elle se découvre par une vessie qui paroît au même endroit, blanche dans sa naissance; elle rougit & devient enfin presque noire; elle crève & laisse un ulcère chancreux, qui creuse dans l'épaisseur de la langue, en avançant du côté de sa racine, & la coupe en entier. La bête mange, boit & travaille à son ordinaire. Ce symptome est à peu près le même partout, il ne diffère que du bouton à la vessie, mais toujours suivi de l'ulcère chancreux, cette maladie capable d'effraier, par l'apparence de malignité, & la promptitude avec laquelle elle se répand, n'a heureusement aucune suite fâcheuse; elle cède aisément à des remèdes simples, & il n'en résulte,

fulste, à moins qu'on ne la néglige, aucune catastrophe funeste.)

Cure.

On visitera avec soin deux ou trois fois par jour la langue des bestiaux, & si l'on apperçoit un bouton, une vessie, ou un ulcère, il faut tout de suite racler, avec une cullière, ou une pièce d'argent, la partie malade, ou cicatrisée de la langue, jusqu'à ce que le sang en sorte, & que le poil, s'il y en a, soit tombé; on prend ensuite du vinaigre le plus fort, on y mêle du sel, du poivre, beaucoup d'ail, de la rhuë, si l'on en a, & de la poirée bien pilée; on frotte avec ce mélange la partie malade & toute la langue, ce qu'il faut répéter deux ou trois fois par jour.

On recommande ce remède avec une confiance entière, puisqu'il a été employé dans toutes les provinces où la maladie s'est manifestée, & qu'il a eu le succès le plus complet.

Cette épidémie gagne en un jour toute une paroisse, sans qu'il y ait eu aucune communication avec d'autres; ce qui dénote que le mal est de la nature de ceux dont les causes résident dans une certaine habitude, que les corps ont contracté par l'air, ou par les aliments, & qu'il est à propos d'employer des remèdes préservatifs, pour les bestiaux qui n'en

sont point encore attaqués. La recette suivante a très bien réussi en Lorraine, dans le Limousin & dans d'autres provinces.

Préservatif.

Prenés pour chaque bête.

Thériaque ou Orvietan.	3 dragmes.
Gérofle.	1
Cannelle.	1
Poivre concassé.	2
Gingembre.	1
Genièvre en grains.	2
Et une muscade de moyenne grosseur qu'il faut concasser.	

On fait infuser le tout dans un pot bien couvert, pendant cinq ou six heures au moins, dans une pinte de bon vin rouge, & avant de donner le remède, on a soin de bien remuer le tout, de manière que le marc suive l'infusion, on observe encore de ne donner ce bruvage, que quand la bête a demeuré cinq ou six heures sans manger.

Le Roi aiant par son arrêt du 4. Août 1761. établi à Lyon une école pour fournir des élèves de toutes les provinces dans la connoissance des maladies des bestiaux & de leur guérison, il en a confié la direction au Sieur *Bourgelat*, Ecuier du Roi, & Correspondant de l'Académie Roïale des Sciences; l'école est fréquentée par des élèves, qui y ont ac-
cours

couru de plusieurs généralités du royaume, & l'on n'a pas tardé à reconnoître les bons effets de cet établissement.

La sécheresse de l'été dernier, aiant causé pendant les chaleurs, des maladies aux bêtes à cornes dans les provinces de Dauphiné, de Forez, Auvergne, Limousin, & Bourbonnois, le Sr. *Bourgelat* envoia quatre de ces élèves, dans ces provinces, où les remèdes qu'ils ont administré, ont eû tout le succès qu'on en pouvoit espérer; ils ont réussi de même cette année & l'on ne croit pouvoir mieux terminer ces observations, que par l'extrait d'une lettre du Sr. *Bourgelat*, qui ne laisse rien à désirer sur cet objet.

Extrait d'une lettre de M. BOURGELAT.

Après avoir parlé des remèdes ci-dessus appliqués pour l'ulcère, qui survient avec tant de promptitude à la langue des animaux, il ajoute.

„ Une pareille méthode est simple & peut
 „ être très bonne. Cependant dans le cas
 „ où le mal auroit fait certains progrès, elle
 „ pouroit être insuffisante. J'y en ai substi-
 „ tué une plus conforme aux vrais principes
 „ & elle a été mise en usage dans la généra-
 „ lité de Moulins, sur trois cent trente bêtes
 „ à cornes qui, traitées par mes élèves
 „ ont toutes été guéries.

„ Ils se font d'abord occupés du soin d'ad-
 „ ministrer aux animaux sains les remé-
 „ des préservatifs; ils ont dans cette inten-
 „ tion saigné les mêmes animaux à la ju-
 „ gulaire. Cette opération a été suivie de
 „ lotions fréquentes sur la langue, de boissons
 „ acidules, nitrées & de parfums.

Lozion.

Prenés vinaigre, poivre, sel, assafoetida,
 concassés, mêlés bien le tout, laissés macérer,
 remués encore & frottés la langue & toutes
 les parties de la bouche dans les deux ma-
 choires avec cette liqueur. Etuvé spécialement
 la langue dessus & dessous & dans ses
 côtés avec un linge qui en sera bien imbibé:
 Vous pouvez ajoûter à la liqueur une demi
 once de sel ammoniac.

Boisson.

Faites de l'eau blanche avec du son selon
 la méthode ordinaire, mettés y cristal miné-
 ral une once, & du vinaigre, jusqu'à une
 agréable acidité.

Parfums.

Faites évaporer du vinaigre sur des charbons
 ardents dans les écuries ou bien;

Prenés baies de genièvre quatre poignées,
 absyn-

absynthe, racine d'enula campana, (a) feuilles de fabine (b). De chaque deux poignées, myrrhe une once; pulverisés la myrrhe, faites bruler le tout sur un réchaut.

Il fera bon encore de faire macérer dans suffisante quantité de vinaigre des baies de genièvre que l'on donnera à la doze d'une poignée dans du son, deux fois par jour.

Si la contagion est extrême, on prendra feuilles de rhue (c) deux poignées, on les fera infuser dans demi pinte de vin rouge, on y ajoutera quelque gouffes d'ail, des bayes de genièvre & deux dragmes de camphre. On en donnera tous les matins à jeun, une corne à chaque animal. C'est ainsi Monsieur, que nous sommes parvenus à préserver dans le Bourbonnois 225. bœufs, dont plusieurs communiquoient avec les animaux malades.

Quant aux traitemens de ceux-ci, j'ai defendu toute saignée, j'ai recommandé les parfums & en ce qui concerne la tumeur, j'ai cru qu'il étoit plus sûr & préférable de la faire emporter avec le bistouri, ou les ciseaux que de l'arracher simplement. J'ai ordonné des scarifications exactes dans le fond & sur les bords

(a) C'est ce que nous apellons de la racine d'aune ou de l'aune: en françois aunée: en patois de l'Ouno. en latin *Helenium*.

(b) En patois *Savoïna*, *Pain*, *Herba ai dzercé*. En latin *Sabina*.

(c) En patois *Rista*, *Rutta*, *Retta*. En latin *Rutta*.

bords de l'ulcère, j'ai fait étuver ensuite cinq ou six fois par jour, & la langue & la partie ulcérée, avec de la teinture de myrrhe & d'aloës, ou avec de l'eau de vie chargée de sel ammoniac, & de camphre; à la doze de demi once de l'un & de l'autre, sur huit onces de cette même eau. Le camphre s'y dissout insensiblement en le triturant peu à peu dans un mortier & augmentant la doze d'eau de vie à mesure de dissolution.

Comme je n'ai pû me persuader, que dans la circonstance d'une maladie dont la contagion est aussi rapide, il suffisoit de la traiter extérieurement, j'ai prescrit ensuite les alexitères ou remèdes préservatifs suivans.

Prenés racine de contrayerva & d'aunée en poudre, de chacune trois dragmes, poudre de vipère demi once, camphre une dragme, mêlées avec suffisante quantité d'extrait de genévre, formés une pillule, donnés à l'animal,

Ou bien prenés racine de dompte venin, d'imperatoire (a), d'aunée, d'angélique, à la doze de demi once chacune, faites bouillir dans deux livres de vinaigre rosat, jusqu'à diminution d'un tiers; ajoutés à la colation, Orvietan une once & demi, donnés en deux dozes à l'animal, l'une le matin à jeun & l'autre le

(a) C'est le *Guaira* de nos païsans; ils l'appellent aussi *Autriche*.

le soir, & aiant soin de le bien couvrir pendant l'effect du remède.

Il importe, au sur plus, de bien panser & bien étriller les animaux qui sont sains.

L E T T R E

Sur le pissement de sang des Vaches adressée à la Soc. Oec. par M. J. L. SALES.

J'ai lû dans le Journal œconomique de Paris à la fin de Décembre 1761. un avertissement donné sur les bourgeons de chêne, qu'on soupçonne être dangereux pour les animaux qui en mangent. Peut être serés vous bien aise de savoir ce que j'ai découvert sur ce sujet.

J'ai observé au printems dans le tems que le chêne pousse, ou qu'il a ses premières feuilles, que si l'on envoie alors au bois des jeunes bêtes de deux à trois ans, ou d'autres plus âgées que l'on auroit achetées, tels que sont les bœufs ou vaches, génisses ou taureaux, & qui n'auroient point été accoutumés à pâturer dans les bois parmi les chênes; infailliblement il leur vient une maladie très-dangereuse que nous appellous le pissement de

de sang, & qui est mortelle si l'on n'y apporte un prompt remède. (a)

Vous savés, MM., que je n'ai d'autres pâturages pour mes bêtes que les bois: aussi ai-je le désagrément chaque année & au printemps d'en avoir des malades, ce qui m'a obligé depuis long-tems de donner tous mes soins pour parer à cette maladie.

J'ai observé qu'elle attaque plus rarement les génisses & les vaches, mais toujours les taureaux & les bœufs.

Il n'est pas à douter que ce ne soit la feuille de chêne qui occasionne la maladie, puisque dans le tems que les bêtes la prennent, il n'y a aucune herbe dans les bois qui sont froids, il n'y a autre chose à manger que les bourgeons de chêne dont elles paroissent très avides, aiant vû par moi même qu'elles en faisoient pour lors leur principale nourriture, & qu'elles ne cessoient d'en manger, que lorsque la feuille venoit plus dure, & que l'herbe la remplaçoit.

Il faut pour lors que le conducteur du troupeau soit très attentif, pendant les quinze premiers jours & même plus, qu'il mène les bêtes au pâturage, & qu'il regarde soit au bois soit à l'étable, si l'urine ne change point de

(a) Les feuilles naissantes du coudrier & de hêtre produisent le même effet.

de couleur. Il n'y a d'autre moien de connoître la maladie, car quoique la bête en soit atteinte, elle paroît toujours la même, continué presque toujours à manger, tombe tout d'un coup en foiblesse, apres avoir perdu tout son sang & périt dans les vingt quatre heures.

On voit, lorsque la bête est atteinte de la maladie, le sang fortir avec les urines, dont le tout mêlé ensemble donne une couleur d'un rouge noir couleur de suie.

Aussitôt que l'on s'apperçoit du pissement de sang, on met la bête dans l'étable, on ne lui fait point boire d'eau, mais on lui donne en place trois à quatre fois par jour du petit lait. Il faut lui donner soir & matin pendant trois à quatre jours, & chaque fois trois jaunes d'œufs mêlés dans quatre à cinq verres de bonne crème. On lui donne à manger beaucoup de l'herbe appelée bourse de berger *Bursa pastoris* si commune & connue par ses petites fleurs blanches, & qui au lieu de feuilles donne à l'extrémité de ses branches des petites poches, soit bourses d'une certaine épaisseur, & de la grandeur d'une bonne lentille allongée en forme de cœur. Quelquefois la bête la mange avec plaisir, mais si elle la refuse, il faut la concasser, & lui en faire avaler des paquets qu'on lui mettra au fond de la gueule. Pour le reste de la nourriture il faut lui donner de l'herbe fraîche & tendre
que

que l'on fauchera dans un prés, & surtout beaucoup de falades si l'on en a; car j'ai observé que si dans cette maladie l'on ne rafraichit pas beaucoup l'animal, & si on ne lui tient pas le ventre libre, les matières s'échauffent & se durcissent dans l'estomac, & occasionnent la maladie que les païsans appellent *brulé en dedans*, si funestes à toutes les bêtes. J'ai encore fait donner des lavemens de petit lait, lorsque j'ai vû que les matières étoient rares & seiches, sur-tout pour éviter de curer les bêtes par le fondement, opération dont s'aquittent pour l'ordinaire très mal nos païsans & dont il arrive souvent de très grands accidens.

On voit dès le second ou troisième jour la maladie changer, les urines être moins colorées ou foncées; la bête reprendre vigueur, & au bout de sept à huit jours se trouver entièrement rétablie.

Il faut cependant éviter si c'est un bœuf de le faire travailler trop tôt, mais il faut lui donner après la maladie environ quinze jours de repos pour qu'il se remette d'un aussi grand épuisement.

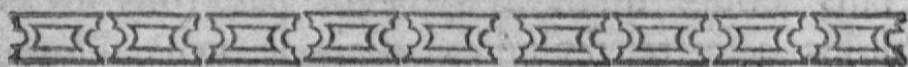
Au reste dès qu'une bête a été une fois atteinte de la maladie, elle ne la reprend jamais, du moins je ne l'ai jamais vû; de sorte qu'il ne reste à veiller & être attentif que sur celles qui ne l'ont jamais eue.

Je vois avec chagrin périr tous les jours & surtout au printems les bêtes de mes voisins ; sans doute qu'ils n'aportent pas tous leurs soins à cette maladie, mais je peux affûrer que de cinquante au moins que j'ai eues de malades chés moi, il ne m'en est crevé que deux, que j'attribue encore à la négligence de mes domestiques qui peut-être n'avoient pas suivi mes ordres, ou parce que l'on m'avoit averti trop tard de la maladie.

Vous me blamerés peut-être M. & vous aurés raison, d'avoir trop favorisé l'entrée des bêtes dans les bois, surtout au printems qui est le plus considérable, & où ces animaux avec leurs dents abbattent plus de bois que les plus vigoureux bucherons ; j'avoüe que si je pouvois faire autrement je le ferois, mais je serois le seul chés moi & j'en serois la dupe ; je me contente de conserver les bois qui m'appartiennent en propre ; & usant de mes droits, j'envoie avec tous les autres mes troupeaux dans les communes.

Je me crois cependant obligé d'avertir que si malgré toutes les précautions ci-devant indiquées, on ne donne pas à la maladie l'attention la plus exacte, & surtout si on ne la traite pas dès son commencement, il périra quantité de bêtes. Cela doit donc déterminer à n'envoier ses troupeaux dans les bois que lorsque l'on ne peut faire autrement, ou du moins attendre que la feuille soit dure & forte,

forte , alors le danger fera moins grand & pour le troupeau & pour le bois , &c. &c.



NOTE

Des généreux Souscrivans pour la contribution aux prix & primes établis par la Soc. Oecon. de BERNE , qui ne sont pas du nombre de ses membres ordinaires.

- MM. **B**ERSETH, Baillif à Avenches.
DEBOUTES DE VERDUN,
 Seig. de Champvent.
 — CALANDRINI, Major d'Artillerie à Genève.
 — CASTENHOFFER, Avocat en Deux cent.
 — DE DIESBACH, de Liebegg, du grand Conseil.
 — EFFINGUER de Wildegg, l'aîné, du grand Conseil.
 — D'ERLACH, Baron de Spiez, Baillif à Froustigen.
 — FASNACHT, Baillif à Morges.
 — FISCHER, Seigneur Sénateur.
 — FISCHER, Baillif à Fraubrunnen.
 — FISCHER, Secrétaire de la Trésor. allemande.
 — FISCHER, fils aîné du Sénateur, du gr. Conf.

FISCHER